AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

219C1072
FR0012435121-FS0625

2 juillet 2019

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

ELIS

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 2 juillet 2019, la société Ameriprise Financial Inc.[1] (1099 Ameriprise Financial Center, Minneapolis, MN 55474, Etats-Unis), agissant pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 27 juin 2019, le seuil de 5% des droits de vote de la société ELIS et détenir, pour le compte desdits clients et fonds, 12 230 453 actions ELIS représentant autant de droits de vote, soit 5,55% du capital et 4,99% des droits de vote de cette société[2].

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions ELIS sur le marché.

[1] Ameriprise Financial Inc. agit par l'intermédiaire de la société Threadneedle Asset Management Limited qu'elle contrôle au plus haut niveau, laquelle est la seule entité du groupe qui détient des actions ELIS pour le compte de clients et de fonds dont elle assure la gestion.

[2] Sur la base d'un capital composé de 220 227 365 actions représentant 244 869 587 droits de vote, en application du 2ème alinéa de l'article 223-11 du règlement général.